Le mercredi 26 janvier, notre lycée a accueilli monsieur Jacques Vedrinne, psychiatre aujourd'hui à la retraite, professeur émérite de médecine légale à l'Université Claude Bernard - Lyon I, qui fut l'expert chargé d'établir le profil psychiatrique de Klaus Barbie, lors de son procès à Lyon (de mai à juillet 1987). Il a ainsi pu nous faire connaître les différents aspects de cette «rencontre» hors du commun. Cette conférence a été donnée dans le cadre du projet «Passeurs de mémoire», mené sous l'égide de la Région, et mis en place au lycée Ampère depuis une dizaine d'années. Il vise, notamment, à transmettre une information précise et un ensemble de valeurs humaines aux jeunes élèves dont nous avons la responsabilité. C'est dans ce cadre que cette intervention a donc été mise en oeuvre, sous la responsabilité des professeurs encadrant ce projet (Mme Dannenberg, en premier lieu, Mme Gadiollet, M. Boisselier et M. Chabin).

Abordant d'abord l'actualité, afin de montrer la pérennité de la notion de «crime contre l'humanité», puis rappelant les grandes lignes de l'articulation entre les domaines juridique et psychiatrique, M. Vedrinne a ensuite pu revenir sur les circonstances qui ont pu faire de lui l'expert mandaté par la justice, avant de mettre en évidence certains traits de la personnalité de ce criminel de guerre, dans sa spécificité tout autant que dans sa parenté avec d'autres criminels célèbres de l'histoire (par l'exemple du Cambodge, notamment, pour le fameux «Douch», responsable de la tristement célèbre prison S21).

Klaus Barbie possédait des traits obsessionnels, l'amenant à cultiver le secret, à chercher à obtenir, essentiellement à des fins manipulatoires, des «informations» sur l'autre, tout en verrouillant de manière constante et efficace les éléments affectifs plus personnels pouvant perturber sa rigide personnalité. Nulle trace de remords ou de mauvaise conscience chez cet individu, mais une attitude souvent moralisatrice, réprimandant les «dérives» du monde contemporain, moyen efficace de ne pas parler de soi. Le bilan psychiatrique rappelle que la frontière entre normalité et cruauté est parfois fragile, notamment en raison de contextes historiques particulièrement instables, favorisant l'émergence de tendances enfouies de la personnalité.

M. Jacques Vedrinne a ainsi pu, au terme d'une intervention d'une heure trente, répondre pendant encore trente minutes aux questions d'un auditoire composé de lycéens et d'étudiants de classe préparatoire d'Ampère, sur des points divers, allant du rôle de la psychiatrie en matière de justice à celle de l'objectivité dans l'évaluation d'un tel patient, se méfiant notamment de l'imaginaire populaire entourant alors celui qu'on surnommait«le boucher de Lyon» ou «le monstre».

M. Jacques Vedrinne a su nous apporter un témoignage exceptionnel sur ce point majeur de notre histoire. Il l'a fait avec vivacité, précision et ampleur de vue. Le jeune public a été d'une parfaite écoute et d'une réceptivité remarquable. Gageons que les uns et les autres auront ainsi trouvé de quoi alimenter leur réflexion sur la nature humaine, dans ses dérives comme dans ses forces.

Que tous, en attendant, soient vivement remerciés pour leur participation à ce grand moment dans la vie de notre établissement.

Monsieur David CHABIN, professeur de philosophie.